



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 12 / Décembre 2019

BILLET DE LA SYNDIQUE

Intergénérationnel, un mot qui devrait avoir de plus en plus de signification dans notre société. Avec des aînés toujours plus actifs et des jeunes ouverts aux contacts, la relation devrait pouvoir s'établir et permettre l'enrichissement de chacun. Dans plusieurs lieux du canton, des structures permettant ces échanges sont mises en place. Veytaux, disposant d'une belle parcelle et de liquidités peut se permettre de concevoir et d'offrir à sa population une telle structure. De

l'accueil d'enfants aux appartements adaptés en passant par une salle à disposition des sociétés locales et de la population, le projet est enthousiasmant et son acceptation par le Conseil communal en sa séance du 2 décembre dernier réjouit la Municipalité. Bien sûr que certains diront qu'il ne faut pas dépenser avant de voter l'éventuelle fusion, mais je réponds non; la vie Veytausienne n'est pas suspendue à cette votation et même si, d'ailleurs pourquoi même, la fusion

intervient, cela ne sera que profitable à l'entier de la population de la grande Commune.

En ce mois de décembre, je vous adresse au nom de la Municipalité mes meilleurs vœux pour de belles et lumineuses Fêtes de Noël ainsi qu'une magnifique nouvelle année.

Christine Chevalley, Syndique



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 28 octobre écoulé, le Conseil communal de Veytaux a adopté :

- le préavis N° 10/2019 relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL) pour le remplacement du télésiège de La Châ sur le domaine skiable des Pléiades ;

Dans sa séance du 2 décembre écoulé, le Conseil communal de Veytaux a adopté :

- le préavis N° 12/2019 relatif au budget communal 2020;
- le préavis N° 13/2019 relatif au budget 2020 de la communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL);
- le préavis N° 14/2019 relatif au budget 2020 du Fonds culturel Riviera;
- le préavis N° 15/2019 relatif à

l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 6'242'000'00 TTC au maximum, pour couvrir les frais liés à la construction d'un bâtiment multi-générationnel, avec le remaniement des aménagements extérieurs sur le bien-fonds No 87, et la création de places de parc;

- le préavis N° 16/2019 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 691'000.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais liés à l'installation d'un ascenseur public et création d'une passerelle pour relier la route cantonale à l'esplanade du collège;
- le préavis N° 17/2019 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 40'000.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais liés à une étude de fusion de la Commune de Veytaux avec la Commune de Montreux;

- le préavis N° 18/2019 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'571'500.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais liés au projet sylvicole 2020 à 2024 – Entretien des forêts protectrices.

Les prochaines séances auront lieu à 20h00 dans la salle du Conseil communal, rue du They 1, selon le programme ci-après :

- 16 mars 2020
- 4 mai 2020
- 15 juin 2020
- 14 septembre 2020
- 26 octobre 2020
- 7 décembre 2020

Elles sont ouvertes au public. Nous vous invitons donc nombreux à venir suivre les débats dans l'intérêt de notre Commune.

INFORMATION DE LA PREFECTURE : RADICALISATION

Doutes ? Inquiétudes ? Questions ?

Conformément au Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, le Conseil d'Etat a décidé la mise en œuvre d'un dispositif de prévention, notamment l'ouverture d'une permanence téléphonique.

En cas d'inquiétude en raison du comportement d'une personne qui peut laisser penser à un rapprochement avec des individus ou des idéologies menant à la violence, vous pouvez contacter des spécialistes en la matière soit en appelant la permanence téléphonique (0800 88 44 00), soit en adressant un courriel par le formulaire de contact prévu à cet effet :

www.vd.ch/radicalisation.

Dans le cas d'urgence, seule la police reste compétente et doit être appelée au 117.

HALTE-JEUX «LE TOBOGGAN »

La halte-jeux de Veytaux accueille des enfants dès 30 mois, les mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 dans le bâtiment communal à la rue du They 1.



Votre enfant aura la possibilité d'y acquérir le maximum d'éléments nécessaires à une évolution harmonieuse dans le cadre de la collectivité. Bricolage, peinture, jeux, chants, promenades sont au programme.

Le prix de la demi-journée se monte à CHF 18.00, goûter inclus.

La responsable, Mme Pecora, est à votre disposition pour vous donner de plus amples renseignements au 079 736 49 80.

Un grand merci est adressé aux généreux donateurs qui soutiennent cette structure.



MISE EN PLACE DE LA FIBRE OPTIQUE

Swisscom débutera les premiers travaux visibles en début d'année 2020 qui dureront environ dix mois. Avant la pose des câbles à fibre optique, des travaux préliminaires sont toutefois nécessaires. Il s'agit entre autres d'obtenir l'autorisation pour les travaux de déploiement sur les biens-fonds publics comme privés. Swisscom contactera à cette fin les propriétaires et discutera avec eux des détails. Dans un deuxième temps, l'infrastructure existante doit être en partie mise à niveau afin de pouvoir transmettre les largeurs de bande supérieures. De plus, le déploiement sera coordonné avec d'autres services au cas où des travaux d'infrastructures supplémentaires (p. ex. remise en état de la chaussée) devraient être réalisés en même temps.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus sur le réseau Swisscom : www.swisscom.ch/reseau.

PRESTATIONS DU CMS POUR LES PROCHES-AIDANTS



A l'occasion de la Journée intercantonale des proches aidants du 30 octobre dernier, les centres médico-sociaux (CMS) ont ouvert des prestations d'accompagnement et de Carte d'urgence à tous les proches aidants du canton de Vaud. A partir de cette date, 49 centres médico-sociaux (CMS) de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) proposent un soutien gratuit à toutes et tous les proches aidant-e-s du canton.

En plus, l'AVASAD a lancé la « Carte d'urgence », particulièrement utile lorsque les proches aidant-e-s sont soudainement empêché-e-s d'apporter l'aide habituelle nécessaire au proche aidé, par exemple en raison d'une urgence médicale personnelle. Le CMS peut prendre alors rapidement les mesures indispensables au bien-être de la personne aidée, selon ce qui aura été convenu et documenté à l'avance à l'aide de la Carte d'urgence.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.avasad.ch/proches-aidants

Ou contactez le CMS de l'Est vaudois au 021 925 09 10.



Mieux s'informer pour une retraite réussie.

L'ARPR a été créée pour résoudre les problèmes d'inquiétude et de fausses idées en vous permettant de faire connaissance avec la vie d'après, celle que vous aurez la possibilité de mettre en place lorsque votre quotidien ne sera plus rythmé par les horaires du travail. Vous avez le choix entre des cours de base complet, des cours finances 45+ et 55+ ainsi que des cours à la carte. Par les sept soirées du cours de base, ainsi qu'un cours à la carte offert, vous pouvez devenir le véritable artisan de votre nouvelle vie, plutôt que de la subir ou de la craindre.

De plus amples informations peuvent être obtenues sur le site de l'Association : www.arpr.ch ou à l'adresse e-mail suivante : info@arpr.ch.

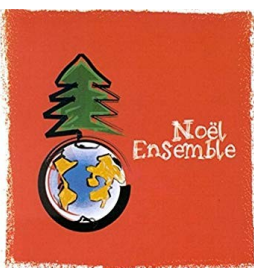
LA LANTERNE MAGIQUE

LE CLUB DE CINEMA DES 6 - 12 ANS

La Lanterne Magique invite tous les enfants de 6 à 12 ans à découvrir 9 films par année, à un prix qui permet à toutes et tous de faire partie du club, et selon une démarche unique en son genre. Quelques jours avant chaque séance, les enfants reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des animateurs et des comédiens les prépare encore à la découverte du cinéma!

Sans leurs parents mais entourés d'adultes responsables, les enfants apprivoisent les grandes émotions du cinéma et partagent des moments privilégiés avec des camarades de leur âge, tout en aiguisant leur sens critique. Vous pouvez consulter le site suivant pour obtenir des informations : www.lanterne-magique.org

NOEL ENSEMBLE



Lundi 24 décembre 2019, dès 18h

Centre paroissial d'Etraz, rue du Marché 10 à Montreux

Ne restez pas seul-e à Noël. La Paroisse de Montreux-Veytaux vous accueille avec grand plaisir pour une belle Fête de Noël avec apéritif, repas de fête, animations, chants de Noël et surtout beaucoup de chaleur humaine. La soirée est entièrement gratuite. Vous pouvez vous y rendre seul-e, entre amis ou en famille.

Renseignements et inscription souhaitée mais pas obligatoire au :
021 331 58 67, J. Ramuz.



Les Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux : les candidatures ouvrent le 3 février 2020 !

Promove, organisme officiel de promotion économique de la région, donne suite au franc succès rencontré par la 1^{ère} édition des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux en 2018. Ce prix de l'économie, destiné à l'ensemble des entreprises de la région Riviera-Lavaux, récompense ceux qui, par leurs initiatives, leur énergie et leur engagement, stimulent l'économie régionale. Un dossier de candidature sera disponible pour chacune des 4 catégories:

- Impact : le prix dédié aux entreprises qui renforcent l'économie régionale (emplois, investissement, implication, etc.).
- Proximité : le prix dédié aux commerces et artisans de proximité, en partenariat avec les associations locales.
- Entreprendre : le prix dédié aux jeunes entreprises (- 3 ans).
- Rayonnement : le prix dédié aux acteurs qui contribuent à la notoriété de la région (écoles, cliniques, tourisme et événements).

Pour cette édition, deux thématiques transversales seront également récompensées parmi l'ensemble des candidatures reçues : le développement durable et la femme en tant que dirigeante.

Les Mérites seront remis lors d'une cérémonie à Montreux le jeudi 19 novembre 2020.

Plus d'informations : www.lesmerites.ch ou
021 963 48 48

MISE EN LOCATION D'UNE PLACE DE PARC

La Municipalité met en location une place de parc pour une voiture de tourisme, située à la rue de la Gare, parcelle N° 76 (voir photo).

Le montant de la location s'élève à CHF 60.- par mois, payable trimestriellement.

En cas d'intérêt, nous vous prions de bien vouloir contacter le greffe municipal :

- par courriel : greffe@veytaux.ch ou
- par téléphone : 021 966 05 55.



COLLECTES DE RUE : TEXTILES ET CHAUSSURES

Le Centre régional travail & orientation (CRTO) organisera des collectes de rue de textiles et de chaussures dans notre région aux dates suivantes :

- Mercredi 4 mars 2020
- Mercredi 13 mai 2020
- Mercredi 23 septembre 2020

CRTO, Monthey
☎ 024 473 20 70

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **24 décembre 2019 à 17h00** Culte de Noël
Chapelle de Veytaux
- **2 février 2020 dès 18h00** Chandeleur
Caveau de Pro Veytaux
- **17 mars 2020 à 20h00** AG de Pro Veytaux
Rue du They 1
- **9 mai 2020 dès 9h00** Marché aux fleurs
Place du Village
- **31 juillet 2020** 65 ans de Pro Veytaux
- **1er août 2020** Fête nationale
Territet
- **5 septembre 2020 dès 16h00** Mini Beer Festival
Rue du They 1
- **23 et 24 octobre 2020** Braisinée
Place du Village
- **10 décembre 2020 dès 18h00** Noël de Pro Veytaux
Rue du They 1
pour nos Aînés

OFFREZ VOS JOUETS AUX ENFANTS DEFAVORISES

En offrant à Solidarité Jouets ceux que vos enfants n'utilisent plus, vous réalisez une opération triplement utile. Tout d'abord, en donnant du travail à des personnes en voie de réinsertion, employées par cette institution. Ensuite, en permettant à des enfants issus de familles défavorisées de recevoir des jouets remis à neuf. Enfin, en évitant le gaspillage de biens pouvant encore servir.

Solidarité Jouets : 021 315 80 80

ADMINISTRATION COMMUNALE ET AGENCE POSTALE DE VEYTAUX

Horaire pendant les Fêtes :

24 décembre 2019 :	fermeture à 12h00
26 décembre 2019 :	fermé
27, 30 et 31 décembre 2019	seule l'agence postale sera ouverte de 9h00 à 11h00
Dès le 3 janvier 2020 :	horaire habituel dès 8h00



La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent une belle Fête de Noël et vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'An Nouveau.